

REGION ALSACE : une lueur d'espoir ?

L'assemblée générale du *Mouvement pour l'Alsace*, tenue à Sélestat ce samedi 14 octobre sous la présidence du sénateur André Reichardt, a été l'occasion de réunir, avec les nombreux adhérents du MPA présents, des élus fortement engagés pour rétablir une région Alsace, hors du Grand Est.

Pour la partie statutaire de l'AG on notera l'entrée de deux nouveaux administrateurs au Conseil d'administration, Gérard Staedel, président de l'UIA et Eric Sander, Secrétaire général de l'Institut du droit local.

De façon convergente, les intervenants ont exprimé une prudente confiance dans le fait que notre revendication sera enfin prise en compte par le pouvoir national. Le président de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA), Frédéric BIERRY, porte-drapeau de cette mobilisation, a exposé avec précision et franchise les multiples démarches faites à l'Elysée, auprès de ministres et de leaders de partis politiques, au Sénat et à l'Assemblée nationale. La cause alsacienne est maintenant comprise dans sa force et sa portée et ne suscite plus d'opposition explicite. Si un texte venait en débat au parlement il serait assuré d'être voté par une confortable majorité dans chaque assemblée. Ce devrait même être l'argument pour inciter le gouvernement à en présenter un.

Cette analyse a été confirmée par les parlementaires présents : les députés P. HETZEL, H. OTT, Ch. SITZENSTUHL, la sénatrice L. MULLER-BRONN et le sénateur A. REICHARDT. Ils ont cité maints exemples de défauts criants dus à la taille excessive du Grand Est et réaffirmé leur ferme soutien à la demande de transformer la CEA en région à statut particulier cumulant ses pouvoirs actuels avec ceux d'une région. Ceux qui tablent sur la résignation des Alsaciens font donc une lourde erreur.

R. HERTZOG, secrétaire général du MPA, a regretté que des partis de gauche et des écologistes n'aient pas accepté de rejoindre le MPA et ne participent pas au combat pour une Région Alsace voulue par une large majorité des citoyens, alors qu'il est impossible de trouver un quelconque caractère de la méga-région qui conforte leurs valeurs et leurs politiques, sur le plan de la démocratie ou de la gestion publique.

La volonté déclarée du Président de la République d'engager une grande réforme de décentralisation avec une simplification des institutions et un rapprochement des citoyens, la reconnaissance de la spécificité de la Corse mais aussi, dans plusieurs documents officiels, de l'Alsace et de la Bretagne, la conscience de plus en plus claire des énormes défauts et coûts des grandes régions laissent espérer des évolutions de fond. La rédaction d'une loi générale sera toutefois longue et difficile, vu la position peu coopérative des partis d'opposition et de plusieurs associations d'élus locaux.

Voilà pourquoi le MPA propose que la défusion du Grand Est et la définition de nouvelles institutions soit mise en chantier rapidement et de manière séparée car cela permettra de préfigurer et d'expérimenter des modèles d'organisation qui seront ensuite repris plus facilement.

Il reste cependant un obstacle sérieux à surmonter : la question alsacienne ne peut pas se régler seule. La dissolution du Grand Est exige que soient également définies de nouvelles institutions régionales pour les départements lorrains et champagne-ardennais. Si les populations y sont majoritairement favorables à la sortie du GE (58%, sondage IFOP de mai 2022), les élus voient les bénéfices que leurs collectivités tirent de l'état actuel en termes financiers et d'installation d'organismes régionaux, souvent délocalisés de Strasbourg (plus de 60). Aucune force politique, aucun dirigeant n'y a ouvert un débat sur un futur statut sans l'Alsace ; ils jouent la montre dans l'espoir illusoire que la pression alsacienne faiblira. Le Président Bierry, le MPA, d'autres élus travaillent à susciter des initiatives dans ces régions.

Aujourd'hui l'Etat est devant trois options. Ou bien, jouant l'immobilisme, il laisse pourrir la situation ; la déception des Alsaciens, trompés par les promesses de 2022, entraînera une sanction électorale cinglante au profit d'un parti qui n'attend que cela ; les électeurs des autres départements suivront ; le président du GE ne sauvera pas celui-ci par la propagande et des subventions. Ou bien, le gouvernement décide autoritairement une réforme, ce qui est très improbable.

Reste donc la troisième voie, préconisée par le MPA dans une lettre adressée récemment par le sénateur A. REICHARDT au Président de la République afin de sortir de l'imbroglio avec méthode et sérénité. Le gouvernement a ici une responsabilité majeure ; il doit provoquer une rencontre des responsables politiques de l'ensemble de la région en vue de débattre de solutions concertées, conformes à la raison et aux attentes des citoyens. Lorsqu'un accord sera ainsi trouvé, le projet de loi prospérera facilement. On ne voit pas quel autre chemin pourrait être pris, sans très gros risques politiques.

Pour illustrer les défauts de l'organisation régionale, qui impactent aussi de nombreux organismes professionnels, économiques ou sportifs, le MPA a invité M. Michel AUCOURT, Président du district Alsace de Football.

Il a exposé avec clarté et force les motifs qui ont fait décider les clubs alsaciens d'engager un tortueux et pénible combat pour le rétablissement de la Ligue d'Alsace de Football Amateur (Lafa), née en 1919 et que le Grand Est a obligé à fusionner dans une ligue régionale GE. Les coûts et déficits, les lourdeurs de gestion et les complications pour organiser des compétitions ont convaincu 93% des sportifs consultés qu'il fallait en sortir. Bien que la loi créant la CEA prévoie expressément la possibilité de constituer des ligues sportives sur son périmètre, des obstacles ont été élevés de partout, souvent même par des Alsaciens en postes de responsabilité, à la ligue du GE, au ministère et à la Fédération nationale. Une véritable épopée n'a pu être menée et réussie que grâce à la détermination, à la finesse stratégique et à l'unité des dirigeants alsaciens du football. Un modèle pour les élus politiques !

Particulièrement remarquable : le processus a pu être débloqué parce que les sportifs lorrains et champenois ont reconnu que les revendications des Alsaciens sont fondées car ils ont exactement les mêmes griefs ; comme ils voient cependant ce qu'ils perdront, ils ont voté une décision disant qu'ils ne s'opposent pas au changement, même s'il leur en coûtera. Voilà ce que nous devrions obtenir pour la réforme des institutions politiques.

La longue et complexe procédure mise en place par la Fédération nationale devrait aboutir à la création effective de la nouvelle Lafa en 2025. Enfin !

Contact : sg.mpa@orange.fr 06 08 77 33 24